

Attribution du Prix Nobel de la paix pour 1988 aux Forces de maintien de la paix des Nations Unies

À l'annonce de l'attribution du Prix Nobel de la paix pour 1988, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait la déclaration suivante :

« Tous les Canadiens se réjouiront et éprouveront un sentiment de fierté en apprenant que le Comité Nobel a décidé de décerner son Prix pour 1988 aux Forces de maintien de la paix des Nations Unies.

Aucun pays n'a apporté à ces Forces un appui plus constant et plus ferme que ne l'a fait le Canada; il faut d'ailleurs se souvenir que le maintien de la paix tel que nous le connaissons aujourd'hui tire son origine d'une initiative canadienne qui remonte à plus de trente (30) ans. Depuis cette date, le Canada a pris part à toutes les missions de maintien de la paix, ce dont ne peut se targuer aucun autre État membre de l'ONU.



Le cpl Jeff Docksey, représentant du Canada lors de la présentation du Prix Nobel de la paix, en compagnie d'un soldat et du général Vadset de l'armée norvégienne, devant l'Université d'Oslo où a eu lieu la présentation.

Photo: Quartier général de la Défense de Norvège.

Cela n'a été possible que grâce à l'adhésion résolue du peuple canadien aux idéaux et aux buts énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Cette distinction prendra une signification particulière pour les 80 000 et plus Canadiens qui, au cours des trois dernières décennies, ont servi au sein des Forces de maintien de la paix de l'ONU, dans presque tous les coins du globe. Au moment présent, des Canadiens continuent à assumer cette mission de gardiens de la paix en plusieurs points névralgiques, notamment la région irano-iraquienne, Chypre, le Moyen-Orient et la zone Afghanistan-Pakistan.

Le Prix décerné aujourd'hui rend hommage à la précieuse contribution que ces hommes et ces femmes ont courageusement apportée à la cause de la paix. » □

L'OTAN publie un document statistique sur les forces classiques en Europe

Le 25 novembre 1988, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et le ministre de la Défense nationale, l'honorable Perrin Beatty, ont autorisé la diffusion au Canada d'une analyse statistique réalisée collectivement par les États membres de l'Alliance de l'Atlantique Nord concernant la situation en Europe des forces armées des pays tant de l'Alliance de l'Atlantique Nord que de l'Organisation du Traité de Varsovie. Ce document a également été rendu public à la Réunion complémentaire à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), à Vienne, et au siège de l'OTAN à Bruxelles.

Intitulée « Forces classiques en Europe : les faits », cette analyse met clairement en évidence, à l'égard des systèmes d'armes classiques en Europe, un déséquilibre qui donne aux pays de l'Est la capacité de lancer des attaques-surprises et des offensives de grande envergure. Ce déséquilibre, que les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Conseil de l'Atlantique Nord ont fait ressortir à Bruxelles



Le Premier ministre Mulroney et l'honorable Perrin Beatty lors d'une réunion de l'OTAN.

en mars 1988, rend d'autant plus urgente la nécessité d'amorcer de nouvelles négociations sur le contrôle des armes classiques dans le cadre de la CSCE.

Il faut espérer que cet acte de transparence militaire de la part des membres

de l'Alliance de l'Atlantique Nord incitera les pays de l'Organisation du Traité de Varsovie à fournir eux aussi des chiffres sur leurs propres forces. Ce serait un geste positif qui pourrait faciliter l'amorce de nouvelles négociations auxquelles le Canada a l'intention de participer activement. □